



**Un sol vivant,
Une plante forte,
Des récoltes de qualité!**

Numéro de lot :

Masse nette : 25 kg



Utilisable en Agriculture
Biologique conformément au
règlement
UE 2018/848 modifié.
Contrôle CERTIPAQ
85000 LA ROCHE-SUR-YON



4 260360 910449 >



SARL Jacques MOREAU
CONSEIL ET FOURNITURE EN
AGROBIOLOGIE

SOUFRE BIOFA CE

Engrais inorganique solide simple à macroélément (PFC 1.C.1-a-i)

Élément complexé par LIGNOSULFONATE :

Trioxyde de Soufre (S03) total : 200 % (S : 80 %)

Ingrédients :

Soufre élémentaire (CMC 1 : substances à base de matières vierges) - Lignosulfonate (CMC 1).

Instructions d'utilisation :

En Vigne, 4 kg/ha en début de saison, et monter ensuite à la dose de 4 à 8 kg/ha suivant préconisations. Lorsqu'il y a risque de maladie, utiliser un Soufre mouillable homologué seul ou en complément, à la dose conseillée sur l'étiquetage. En arboriculture, même dose, mais tenir compte des sensibilités variétales au Soufre et des mélanges effectués (nous consulter si nécessaire).

Dans une bouillie contenant le LACTOSTIM, il peut être rajouté sur Vigne à la dose de 2 à 3 kg/ha suivant la saison.

Eviter une application en pleine chaleur.

Conditions de stockage recommandées :

Stocker dans un local fermé, au sec et à l'abri du soleil et de la chaleur.

Informations sur la sécurité et l'environnement :

Ne pas dépasser les doses appropriées. Produit irritant pour la peau.

Produit inflammable (classe de stockage 11). Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage. Tenir hors de la portée des enfants.

Informations complémentaires :

Le Soufre est un élément peu mobile dans la plante, et son apport en foliaire est utile, entre autres, pour une bonne synthèse des acides aminés et la production de phytoalexines (substances de défense).

La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Notre responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Nous ne revendiquons donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation du produit. Suivant le règlement UE 2018/848 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement UE 2021/1165 ou de tout règlement modificatif ultérieur.



499 Chemin des Consorts - 71430 Grandvaux - Tél/Fax : (0)3 85 24 22 09

sarl.jmoreau@orange.fr - www.symbiose-nrj.fr

Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.



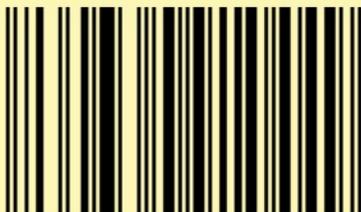
**Un sol vivant,
Une plante forte,
Des récoltes de qualité!**

Numéro de lot :

Masse nette : 25 kg



Utilisable en Agriculture
Biologique conformément au
règlement
UE 2018/848 modifié.
Contrôle CERTIPAQ
85000 LA ROCHE-SUR-YON



4 260360 910449 >



SARL Jacques MOREAU
CONSEIL ET FOURNITURE EN
AGROBIOLOGIE

SOUFRE BIOFA



Engrais inorganique solide simple à macroélément (PFC 1.C.1-a-i)

Élément complexé par LIGNOSULFONATE :

Trioxyde de Soufre (SO₃) total : 200 % (S : 80 %)

Ingrédients :

Soufre élémentaire (CMC 1 : substances à base de matières vierges) - Lignosulfonate (CMC 1).

Instructions d'utilisation :

En Vigne, 4 kg/ha en début de saison, et monter ensuite à la dose de 4 à 8 kg/ha suivant préconisations. Lorsqu'il y a risque de maladie, utiliser un Soufre mouillable homologué seul ou en complément, à la dose conseillée sur l'étiquetage. En arboriculture, même dose, mais tenir compte des sensibilités variétales au Soufre et des mélanges effectués (nous consulter si nécessaire).

Dans une bouillie contenant le LACTOSTIM, il peut être rajouté sur Vigne à la dose de 2 à 3 kg/ha suivant la saison.

Eviter une application en pleine chaleur.

Conditions de stockage recommandées :

Stocker dans un local fermé, au sec et à l'abri du soleil et de la chaleur.

Informations sur la sécurité et l'environnement :

Ne pas dépasser les doses appropriées. Produit irritant pour la peau.

Produit inflammable (classe de stockage 11). Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage. Tenir hors de la portée des enfants.

Informations complémentaires :

Le Soufre est un élément peu mobile dans la plante, et son apport en foliaire est utile, entre autres, pour une bonne synthèse des acides aminés et la production de phytoalexines (substances de défense).

La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Notre responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Nous ne revendiquons donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation du produit. Suivant le règlement UE 2018/848 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement UE 2021/1165 ou de tout règlement modificatif ultérieur.



499 Chemin des Consorts - 71430 Grandvaux - Tél/Fax : (0)3 85 24 22 09

sarl.jmoreau@orange.fr - www.symbiose-nrj.fr

Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.